



Conseil économique et social

Distr. générale
26 novembre 2004
Français
Original: anglais

Commission du développement social

Quarante-troisième session

9-18 février 2005

Point 4 c) de l'ordre du jour provisoire

Questions relatives aux programmes

et autres questions : Institut de recherche
des Nations Unies pour le développement social

Nomination de membres du Conseil d'administration de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social

Note du Secrétaire général

1. Le Conseil d'administration de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social a pour mandat (ST/SGB/126 du 1^{er} août 1963, par. 3 et additifs) :

- a) D'arrêter les directives générales régissant les activités de l'Institut;
- b) D'examiner et d'approuver les programmes de travail et les budgets correspondants de l'Institut;
- c) De présenter régulièrement à la Commission du développement social un rapport sur les travaux de l'Institut.

2. Le Conseil d'administration comprend actuellement :

- a) Un président nommé par le Secrétaire général;
- b) Dix membres, nommés par le Conseil économique et social sur proposition de la Commission du développement social;
- c) Un représentant du Secrétaire général;
- d) Un représentant du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (ONU);
- e) Le Directeur de l'Institut de planification économique et sociale pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Santiago);
- f) Le Directeur du Centre de développement pour l'Asie et le Pacifique (Kuala Lumpur);



g) Le Directeur de l'Institut africain de développement économique et de planification (Dakar);

h) Le Secrétaire exécutif de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale;

i) Les représentants de deux des institutions spécialisées ci-après, par roulement : Organisation internationale du Travail; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture; Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture; et Organisation mondiale de la santé;

j) Le Directeur de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, membre de droit.

3. Les 10 membres du Conseil d'administration visés à l'alinéa b) du paragraphe 2 sont nommés par le Conseil économique et social, sur proposition de la Commission du développement social, pour un mandat de quatre ans, renouvelable une fois pour deux ans¹.

4. M^{me} Emma Rothschild (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) préside le Conseil d'administration depuis 1999. Les autres membres du Conseil sont :

- Sir Tony Atkinson (Royaume-Uni), Directeur du Nuffield College à l'Université d'Oxford
- Yakin Ertürk (Turquie), professeur au Département de sociologie de l'Université technique du Moyen-Orient, Ankara
- Jean-Paul Fitoussi (France), professeur d'économie à l'Institut d'études politiques de Paris
- Anna Hedborg (Suède), Directrice générale de l'Administration nationale de la sécurité sociale
- Elizabeth Jelin (Argentine), maître de recherche au Conseil national de recherche scientifique et technique de l'Université de Buenos Aires
- Amina Mama (Nigéria), professeur à l'African Gender Institute de l'Université du Cap, Afrique du Sud
- Marina Pavlova-Silvanskaya (Fédération de Russie), rédactrice en chef, *Pro et Contra*, Moscou
- Adele Smith Simmons (États-Unis), Vice-Présidente de Chicago Metropolis 2020
- Salma Sobhan (Bangladesh), défenseur des droits de l'homme, Ain O Salish Kendra, Dhaka
- Jomo Kwame Sundaram (Malaisie), professeur au Département d'économie appliquée de l'Université de Malaya.

5. Les mandats des quatre membres suivants expirent le 30 juin 2005. Ces membres peuvent se représenter pour un mandat de deux ans expirant le 30 juin 2007 :

Tony Atkinson, Anna Hedborg, Amina Mama et Adele Smith Simmons.

6. Le mandat de M. Jean-Paul Fitoussi expire le 30 juin 2005. Il aura siégé au Conseil d'administration pendant quatre ans.

7. M. Jomo Kwame Sundaram (Malaisie) ayant été nommé par le Secrétaire général au poste de secrétaire général adjoint au Département des affaires économiques et sociale à compter du 1^{er} janvier 2005, il ne sera plus à même de siéger au Conseil d'administration.

8. En raison du décès de M^{me} Salma Sobhan en décembre 2003, il y a un autre siège vacant au Conseil d'administration.

9. À sa quarante-troisième session, la Commission devra donc nommer trois nouveaux membres pour un mandat de quatre ans expirant le 30 juin 2009, en remplacement de ceux dont les noms figurent plus haut aux paragraphes 6, 7 et 8. Elle devra également proroger de deux ans, soit jusqu'au 30 juin 2007, le mandat des membres dont les noms figurent au paragraphe 5. Les renseignements biographiques des nouveaux candidats seront communiqués dans un additif à la présente note.

Notes

- ¹ Dans sa résolution 10 (XXV), la Commission du développement social a décidé que le mandat des membres nommés par le Conseil ne devrait pas dépasser six ans.
-